



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2019

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE le compte-rendu du Conseil municipal du 4 octobre 2018 – **A L'UNANIMITE**

- PREND ACTE de la conduite du débat d'orientation budgétaire et de la présentation du rapport d'orientation budgétaire préalable à l'élaboration du budget prévisionnel de 2019.

- APPROUVE la demande d'annulation de la Dotation de soutien à l'investissement local d'un montant de 100 000 euros, au titre de l'année 2016, attribuée par arrêté n°2016-300 du 4 octobre 2016 – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à solliciter l'aide régionale francilienne, au titre du soutien à l'équipement des forces de sécurité, pour financer un véhicule de police municipale et à signer toutes les pièces afférentes – **A LA MAJORITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à solliciter l'aide départementale pour financer un véhicule de police municipale et à signer toutes les pièces afférentes – **A LA MAJORITE**

- AUTORISE monsieur le Maire :

- à solliciter l'aide régionale francilienne pour la construction d'un gymnase rue de l'Ormetteau, au titre de l'aide aux équipements sportifs mis à disposition des lycées,
- à signer une convention de mise à disposition à titre gratuit d'au moins 30 heures hebdomadaires à un ou plusieurs lycées pendant 20 ans,
- à signer toutes les pièces afférentes au dossier de demande de subvention – **A L'UNANIMITE**

- ADOPTE l'opération de réhabilitation et d'extension de l'office et du réfectoire du groupe scolaire des Dix Arpents, AUTORISE monsieur le Maire à solliciter de l'Etat le versement de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2019 afférente à l'opération,

ARRETE les modalités de financement selon le plan de financement suivant :

Opération	Montant Total des travaux HT	Financement Région (CAR) 40% de 375 000 €	Financement Département (CAR) 16% de 375 000 €	Financement DETR 25,71% de 350 000 €	Financement Ville 20% de 375 000 €
Réhabilitation et d'extension de l'office et du réfectoire du groupe scolaire des Dix Arpents	375 000 €	150 000 €	60 000 €	90 000 €	75 000 €

S'ENGAGE à prendre en charge, le cas échéant, la différence entre le taux maximum de subvention sollicité au titre de la DETR et le taux réellement attribué,

S'ENGAGE à prendre en charge, le cas échéant, la part de financement non accordée par un partenaire public qui avait été sollicité, AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à solliciter l'aide départementale au titre de l'aide aux routes communales et communautaires (ARCC-Voirie), pour financer les travaux de requalification de la route de Pierrelaye et à signer toutes les pièces afférentes – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à solliciter l'aide départementale au titre de l'aide aux routes communales et communautaires (ARCC-Ecole), pour financer les travaux de la rue de l'Ormetteau, et à signer toutes les pièces afférentes – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à solliciter l'aide de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise pour financer l'opération de réhabilitation et d'extension de l'équipement plurifonctionnel la Cavée et à signer toutes les pièces afférentes – **A L'UNANIMITE**

- CONFIE à monsieur le Maire un mandat spécial dans le cadre de la visite de la délégation de Komlò à Eragny pour le 15^{ème} anniversaire du jumelage du 27 octobre au 3 novembre 2018 et DECIDE de rembourser à monsieur le Maire les frais engagés soit 310 euros – **A L'UNANIMITE**

- PREND ACTE du rapport annuel 2018 de la commission communale d'accessibilité.

- AUTORISE monsieur le Maire à solliciter une subvention de 10 000 euros auprès de la Conférence des Financeurs au titre du programme d'action lié à la journée Bien-être 2019 et à signer tous les documents afférents – **A L'UNANIMITE**

- DECIDE d'adhérer au groupement de commandes avec le Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la Grande Couronne pour les assurances incendies, accidents et risques divers pour la période 2020-2023,
APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes désignant le CIG de la Grande Couronne coordonnateur du groupement, l'habilitant à signer, notifier et exécuter les marchés selon les modalités fixées dans la convention,
AUTORISE monsieur le Maire à signer la convention constitutive de ce groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération – **A L'UNANIMITE**

- EMET un avis favorable sur le choix du délégataire et le contrat de délégation retenu pour l'exploitation du marché d'approvisionnement de la Challe,
AUTORISE monsieur le Maire à signer le contrat de concession de service public pour l'exploitation du marché d'approvisionnement de la Challe avec la société EGS, pour la période du 1^{er} mars 2019 au 31 décembre 2021 –
A L'UNANIMITE

- AUTORISE monsieur le Maire à solliciter une subvention de 985,50 euros auprès du Conseil départemental du Val d'Oise dans le cadre du plan départemental de développement de la lecture, et à en percevoir les montants – **A L'UNANIMITE**

- EST INFORME des décisions prises par le maire en vertu de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales.

- ENTEND la réponse à la question d'actualité posée par le groupe « Un cœur pour Eragny ».

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h55.

Étaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR, Monique MERIZIO, Audrey JESPAS, Olivier FOURCHES, Nathalie BRAHAMI, Annabelle VICENTE, Alexandre KARADJINOV, Adjoint au Maire, Joëlle MARTINEZ, Patrick BENSMAIL, Mamadou WADE, Alain GAUDISSIABOIS, Conseillers Municipaux Délégués, Marie-Madeleine COLLOT, Frédéric TURNERET, Nicole THENIN, Tatjana PUSKAS, Alain SACCHETTI, Fadila BOUZIANE, Yannick MAURICE, Gérard BURN, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Monsieur Pierre HERBELOT a donné pouvoir à Monsieur Thibault HUMBERT
- Madame Stéphanie AUVILLE a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY
- Monsieur Jérôme GONTIER a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO
- Madame Uma SANKAR a donné pouvoir à Monsieur Akim BOUKDOUR
- Monsieur Virgile EDLAGAS a donné pouvoir à Madame Monique MERIZIO
- Madame Anne-Sophie SIMOES CARVALHO a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS
- Monsieur Yannick TOUCHET a donné pouvoir à Monsieur Olivier FOURCHES
- Monsieur Philippe RELIN a donné pouvoir à Madame Yannick MAURICE
- Monsieur Karim ZIABAT a donné pouvoir à Madame Fadila BOUZIANE

Absents :

- Madame, Monsieur, Audrey MOREAU, Stéphane CAPDET.

Monsieur Alexandre KARADJINOV a été désigné comme secrétaire de séance.